

Programmes environnementaux

Gestion des déchets

Le modèle d'affaires d'une entreprise a un effet direct sur la quantité de déchets que cette entreprise produit. En général, plus l'entreprise est intégrée verticalement, plus son potentiel de production de déchets est élevé.

Contrairement à d'autres entreprises de télécommunications, nos activités d'installation et de construction sont des fonctions intégrées, de sorte que nous gérons nous-mêmes les déchets de nos réseaux. Recourir à des sous-traitants pour ces fonctions nous permettrait de réduire notre proportion de déchets dirigés aux sites d'enfouissement, mais nous priverait d'un contrôle direct sur des fonctions qui influent directement sur le service à la clientèle et l'exploitation.

Dans le but de minimiser la quantité de déchets qu'elle expédie dans les sites d'enfouissement, Bell a mis sur pied plusieurs programmes afin de réduire, réutiliser et recycler, ou encore d'utiliser les produits et matières issues de ses activités comme des options de remplacement aux combustibles fossiles..

Déchets des bureaux

Il y a sept ans, nous avons lancé notre programme Faites le tri, qui incite les employés à trier leurs déchets à des postes centralisés en séparant le papier, le carton, le verre, l'acier, l'aluminium et les matières organiques. À l'heure actuelle, ce programme est offert dans 15 sites où travaillent 65 % des employés de bureau de Bell. En 2016, nous prévoyons déployer le programme dans 25 autres immeubles.

Les programmes de réutilisation et de recyclage de Bell visent également les matières résiduelles telles que les déchets électroniques, les cartouches d'encre et le mobilier de bureau. Nous avons récupéré 2936 tonnes de produits utilisés par la clientèle en 2015, y compris des récepteurs de télévision, des téléphones mobiles et des accessoires.

Déchets de l'exploitation (Services extérieurs, Services de gestion de parc de véhicules et du Réseau)

Bell récupère les matières résiduelles de l'exploitation depuis plus de trois décennies. Les câbles de télécommunications, les terminaux, les poteaux, les tourets de câble, les palettes en bois, les batteries plomb-acide et certaines matières dangereuses provenant des activités des équipes Services extérieurs, Services de gestion de parc de véhicules et du Réseau sont réutilisés et recyclés.

En 2015, les déchets générés dans les bureaux ont représenté 24 % de tous déchets produits par Bell

- Nous avons recueilli 6 036 tonnes de matières provenant des activités de bureau, dont 61 % (3 660 tonnes) ont été détournés des sites d'enfouissement, comparativement à 54 % l'année précédente
- Nous avons réutilisé et recyclé 70 tonnes d'ordinateurs et périphériques, et 7 tonnes de cartouches d'encre.

En 2015, les déchets de l'exploitation ont représenté 65 % de tous les déchets produits par Bell. Nous avons recueilli 16 404 tonnes de matières résiduelles, dont 11 586 tonnes (71 %) ont été détournées des sites d'enfouissement. Ces déchets se répartissent comme suit :

- Parc de véhicules : 500 tonnes, y compris des pneus, des batteries, de l'huile et des filtres, de l'antigel et des nettoyants. Nous avons évité l'enfouissement de la totalité (100 %) de ces matières.
- Matières dangereuses : 1 086 tonnes, dont des batteries plomb-acide, des piles alcalines, des lampes fluorescentes, des contenants d'huile, des matières absorbantes et des chiffons contaminés, des contenants de produits en aérosol et d'autres matières sous pression, des peintures, des solvants et des colles. Ces matières sont gérées dans le cadre de programmes locaux ou centralisés et sont détournées de l'enfouissement à 100 %.
- Produits d'emballage d'équipement réseau : 1 008 tonnes de matières, y compris des palettes en bois, des cartons et des emballages en plastique. Ces matières ont été réutilisées ou recyclées à 81 %.
- Matériel de télécommunications : 13 811 tonnes, y compris des câbles, des terminaux, des poteaux et des tourets, dont 67 % sont réutilisés ou recyclés.


Nous fournissons notre appui au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), où des jeunes qui n'ont pas terminé leur secondaire peuvent acquérir de précieuses compétences en récupération et en remise à neuf. Le CFER recueille et trie des matières recyclables issues de 15 de nos centres de travail au Québec.

Matières résiduelles dangereuses

Objectifs du programme de gestion des matières résiduelles dangereuses :

- Réduire au minimum l'achat de matières dangereuses
- Récupérer toutes les matières dangereuses issues de l'exploitation de Bell
- Réduire au minimum l'enfouissement et l'incinération de matières dangereuses en maximisant la réutilisation, le recyclage et la récupération d'énergie
- S'assurer que les matières dangereuses sont transportées conformément à la réglementation
- Tenir à jour l'ensemble de la documentation requise concernant l'expédition de matières dangereuses
- S'assurer que nous connaissons l'ampleur des stocks de matières dangereuses entreposés dans les centres de récupération et que nous sommes en mesure de communiquer efficacement ces renseignements
- Assurer la gestion appropriée des piles et batteries détenues ou entretenues par Bell et retirées des locaux des clients.

La loi définit comme des matières dangereuses certaines matières résiduelles qui présentent des risques pour la santé ou l'environnement. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux imposent des règles strictes à la gestion des matières dangereuses, particulièrement lors de leur entreposage, de leur transport ou de leur mise au rebut. Si elles ne sont pas éliminées de la façon appropriée, ces



matières peuvent se diffuser dans l'atmosphère ou dans le sol, polluer les eaux souterraines par lessivage et affecter ainsi la qualité des sources d'eau potable.

Bell recueille des matières dangereuses provenant de son exploitation et en assure la gestion conformément aux normes les plus strictes. Certaines matières, dont les batteries, les petites piles étanches, les contenants d'huile, les matières absorbantes et les chiffons contaminés, les contenants de produits en aérosol et d'autres matières sous pression, les peintures, les solvants et les colles, sont recueillies et gérées de façon centralisée. Des bacs spéciaux sont réservés à la collecte de ces matières dangereuses, qui sont expédiées au Site de récupération de matières dangereuses, à Laval, au Québec. Nous y trions et entreposons les matières avant de les retourner aux entrepôts, de les recycler ou de les expédier dans d'autres sites en vue de leur élimination sécuritaire.

Dans certains cas, les matières résiduelles provenant de l'exploitation de Bell sont gérées à l'échelle locale, dans des centres de travail, des centres de commutation et des magasins de Bell. Dans ces cas, le site local traite directement avec les fournisseurs de transport, de recyclage et d'élimination, et s'assure que les matières sont correctement gérées avec le support de l'équipe de Responsabilité d'entreprise et environnement. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux encadrent chaque étape de la gestion locale des matières résiduelles dangereuses.

Dans le but de ramener au minimum son impact environnemental, nous mettons de l'avant une utilisation efficace des produits potentiellement dangereux. Nous réduisons ainsi la production de déchets tout en économisant. De plus, nous réduisons notre impact financier sur l'entreprise en achetant des produits rentables. Afin d'atteindre cet objectif, Bell a mis en oeuvre un processus d'évaluation des nouveaux produits « contrôlés ».

Le groupe Responsabilité d'entreprise et environnement recueille constamment de l'information sur les nouveaux produits qui doivent être intégrés à l'exploitation de l'entreprise et évalue ces produits selon des pratiques d'exploitation exemplaires et les impacts environnementaux.